



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E155510

VALABLE JUSQU'AU 23/03/2024

ÉDITÉ LE 06/04/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/01/2016

Forme juridique : SAS

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LORIENT CÉDEX 817 412 612 RCS

Siret : 817 412 612 00019

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 5408279

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 141824966

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 141824966

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2022

Raison sociale : CERP

114 LA CROIX
56320 PRIZIAC

Téléphone : 06 63 60 96 25

Portable : 06 63 60 96 25

Fax :

Site Internet :

E-mail : yannick.maguette@gmail.com

Responsabilité légale :

MAGUET YANNICK PRÉSIDENT

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	17/03/2022
5221 PROB	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	23/03/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	02/02/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	23/03/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LOUDEAC
2, RUE CHARLES LANSARD
22600 LOUDEAC

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.